

# Turquie

L'écart de revenu entre la Turquie et la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est réduit sur fond de ralentissement de la croissance ces deux dernières années. La hausse du taux d'activité et les créations d'emploi ont compensé la baisse des contributions du renforcement de l'intensité capitaliste et de la productivité de la main-d'œuvre.

Les inégalités de revenu demeurent très élevées, ce qui s'explique par les fortes disparités entre les individus en matière de formation, de compétences et de capacités de gain et entre les entreprises en termes de productivité, mais aussi par la faible redistributivité du système de prélèvements et de transferts. Les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont inférieures à la moyenne de la zone OCDE, mais elles continuent d'augmenter. La population turque est l'une des plus exposées de la zone l'OCDE à la pollution atmosphérique par les particules fines.

La Turquie a accompli des progrès limités au regard des priorités de réforme retenues en 2017, dans la mesure où les réformes prévues dans les plans d'action successifs des autorités n'ont pas été mises en œuvre dans le contexte du référendum constitutionnel de 2017 et des élections présidentielle et législatives anticipées en 2018. Le pays a adopté, début 2018, une nouvelle disposition législative afin de faciliter l'entrée des jeunes pousses sur le marché ainsi que leur accès aux infrastructures. Il s'agit de la première mesure d'un vaste programme visant à améliorer l'environnement économique.

De grandes réformes sont nécessaires dans l'éducation et dans les marchés du travail et de produits pour rapprocher les pratiques suivies en Turquie des bonnes pratiques de l'OCDE. Développer les compétences de la main-d'œuvre et faciliter la réallocation de travailleurs peu qualifiés depuis les entreprises informelles à faible productivité vers des entreprises formelles à forte productivité permettraient d'accroître considérablement la productivité moyenne du travail, la formation de capital humain et l'inclusion sociale. Il faudrait intégrer la protection de l'environnement dans les programmes économiques en engageant les ressources humaines et financières nécessaires.

## Indicateurs de croissance, d'inégalités et d'environnement : Turquie

A. Croissance		
Taux annuels moyens de croissance (%)	2002-08	2012-18
PIB par habitant	4.9	4.3
Utilisation de la main-d'œuvre	-0.3	1.6
Dont: Taux d'activité	-0.2	2.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.5
Coefficient d'emploi <sup>2</sup>	0.0	0.0
Productivité du travail	4.7	2.3
Dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	1.7	1.2
Productivité totale des facteurs	3.0	1.1
Taux de dépendance	0.4	0.3

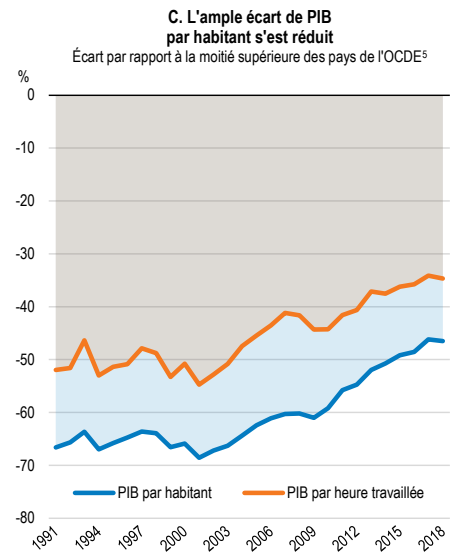
  

B. Inégalités et environnement		
	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2015	2013-15
Coefficient de Gini <sup>3</sup>	40.4 (31.7)*	0.7 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	6.1 (7.6)*	0 (0)*

	Niveau	Niveau moyen
	2016	2010-16
Émissions de GES par habitant* (tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> )	5.5 (10.9)*	5.2 (11.3)*
Émissions de GES par unité de PIB <sup>4</sup> (kg d'équivalent CO <sub>2</sub> par USD)	0.2 (0.3)*	0.3 (0.3)*
Part des émissions mondiales de GES <sup>4</sup> (%)	1.1	1.0

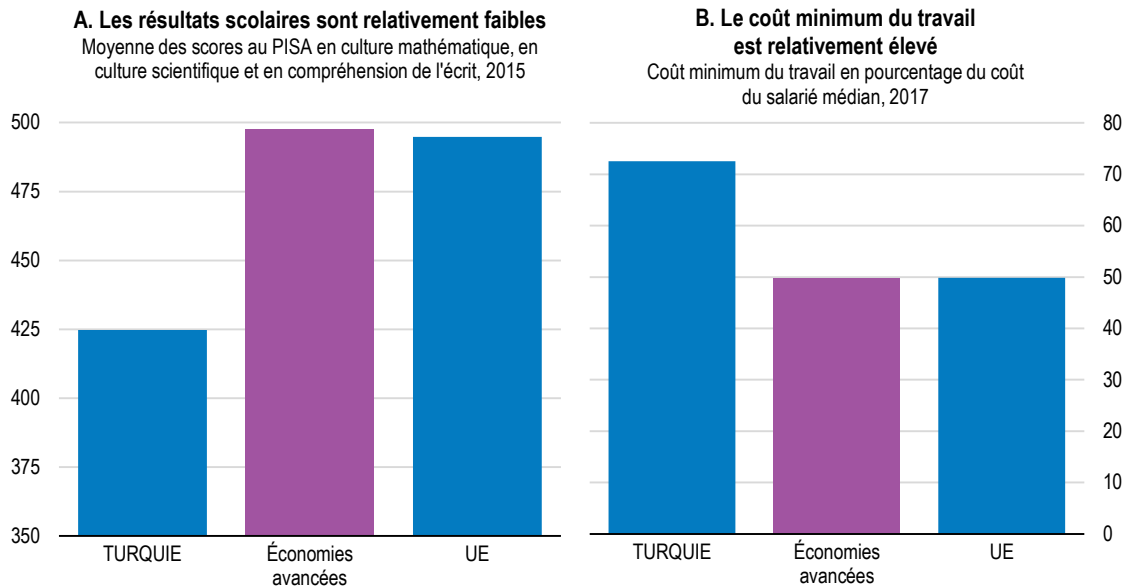
\* Moyenne simple des données relatives aux pays de l'OCDE (moyenne pondérée pour les données relatives aux émissions)



Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et Base de données des comptes nationaux ; Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; et Agence internationale de l'énergie (AIE), Base de données sur l'énergie ; Partie C : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/88893395427>

## Indicateurs de politique : Turquie



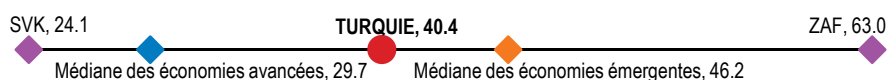
Source : Partie A : Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; Partie B : OCDE, calculs fondés sur la Base de données sur les impôts sur les salaires et sur la Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933956301>

## Au-delà du PIB par habitant : Turquie

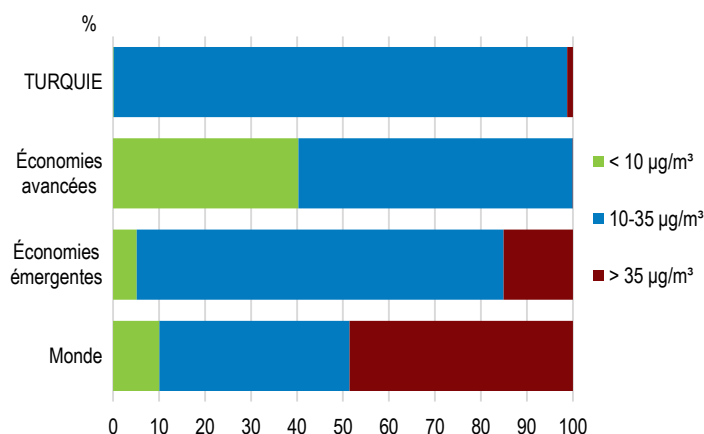
### A. Le niveau des inégalités est plus élevé que dans la plupart des autres économies avancées

Coefficient de Gini, 2016 ou dernière année connue<sup>1</sup>



### B. L'exposition aux particules fines est très forte

Ventilation de la population selon son exposition aux PM<sub>2,5</sub>, 2017 (%)<sup>2</sup>



Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Bureau national des statistiques (BNS) de la Chine ; Partie B : OCDE, Base de données sur l'environnement.

Note : Pour avoir de plus amples informations sur les indicateurs ci-dessus, veuillez consulter l'annexe relative aux métadonnées qui figure à la fin de ce chapitre.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933957175>

## Turquie : priorités d'Objectif croissance 2019

**Améliorer les résultats à tous les niveaux du système d'enseignement.** Les taux de scolarisation sont en hausse quelque soit le niveau d'enseignement, mais il existe des marges de progrès considérables en termes de qualité et d'équité.

- **Mesures prises :** Depuis l'année scolaire 2017-18, un programme d'orientation visant à prévenir l'absentéisme et les redoublements est appliqué dans tous les types d'établissements et un système de suivi et d'évaluation de la qualité est utilisé dans l'ensemble des établissements professionnels et techniques.
- **Recommandations :** Continuer de réduire les importants écarts de qualité qui persistent entre les établissements scolaires, entre les types d'établissements et entre les universités, en leur accordant davantage d'autonomie et de ressources par élève/étudiant, en contrepartie d'une responsabilisation accrue en matière de résultats. Développer l'éducation préscolaire. Continuer de renforcer l'enseignement professionnel en coopération avec le secteur des entreprises et évaluer les résultats des nombreuses initiatives qui ont été mises en œuvre récemment.

**Réduire le coût du travail peu qualifié.** Le niveau élevé du coût minimum du travail pour les employeurs dans le secteur formel a un effet dissuasif sur l'embauche de travailleurs peu qualifiés.

- **Mesures prises :** Le salaire minimum réel a augmenté de 0.2 % en 2017 et de 3.0 % en 2018 — soit plus que la croissance moyenne de la productivité du travail au cours de l'année dernière, ce

qui pourrait constituer un frein à l'emploi formel. En termes nominaux, ces hausses atteignaient respectivement 8 % et 14.2 %. Compte tenu de la très forte inflation enregistrée en 2018, les hausses de salaire minimum pour 2019 ne sont pas encore établies. De janvier 2018 à décembre 2020, les coûts salariaux des chômeurs recrutés par une entreprise en plus de ses effectifs à la fin de l'année civile précédente seront subventionnés à hauteur de 37 % à 50 % durant un an.

- **Recommandations** : Faire en sorte que la progression du salaire minimum légal réel reste inférieure à la croissance moyenne de la productivité pendant un certain temps. Permettre une modulation régionale du salaire minimum par le biais de consultations locales entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Accorder aux travailleurs peu qualifiés de l'ensemble du pays des allègements de cotisations sociales à titre permanent, financés par l'élargissement de la base d'imposition.

**Réformer la législation sur la protection de l'emploi et renforcer les politiques actives du marché du travail.** La législation actuelle sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs permanents et temporaires favorise l'existence d'un vaste secteur informel.

- **Mesures prises** : Aucune mesure prise. Des études de fond portant sur la mise en place de comptes d'épargne-fin de fonction transférables ont été examinées avec les partenaires sociaux dans le cadre d'un Comité consultatif tripartite. Aucun consensus ne s'est dégagé sur leur financement et la réforme a été différée.
- **Recommandations** : Appliquer les réformes du marché du travail prévues dans différents documents des autorités. Remplacer le régime d'indemnités de fin de fonction (qui n'est accessible qu'à une minorité de travailleurs du secteur formel). Assouplir les règles encadrant les contrats à durée déterminée. Rendre les aides publiques en faveur de la reconversion et de la recherche d'emploi plus fiables pour les personnes sans emploi.

**Intensifier la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture.** Les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture sapent la croissance de la productivité.

- **Mesures prises** : Une disposition réglementaire relative à l'organisation du marché de gros du gaz naturel et aux procédures et principes d'utilisation du marché a été adoptée en 2017, ce qui a conduit à l'ouverture d'un marché de gros du gaz naturel en septembre 2018.
- **Recommandations** : Recenser les obstacles à l'ouverture à la concurrence des industries de réseau, en réalisant un examen du droit et de la politique de la concurrence (*OECD Competition Assessment Review*). Dissocier le soutien à l'agriculture de la production et en modifier la composition en remplaçant les mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants.

\* **Améliorer les performances environnementales.** Le dynamisme de la croissance démographique et économique, la rapide urbanisation et l'essor de la production d'électricité à partir du charbon accentuent les pressions environnementales, en particulier, la pollution atmosphérique, les émissions de carbone et le manque d'eau.

- **Recommandations** : Tenir compte de la protection de l'environnement dans les programmes économiques et mener des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Étendre la tarification du carbone et relever les prix. Engager les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de grandes politiques de l'environnement.

---

\* Il s'agit d'une nouvelle priorité d'action figurant dans l'édition 2019 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2017), pour laquelle aucune mesure ne peut donc être indiquée.



Extrait de :  
**Economic Policy Reforms 2019**  
Going for Growth

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aec5b059-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2020), « Turquie », dans *Economic Policy Reforms 2019 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/79dddd00-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.